



Bonjour, les amis !

Notez bien dans vos tablettes !

La Fête des Animaux aura lieu

le samedi 7 octobre 2017, à partir de 14h,
et le dimanche 8 octobre 2017, à partir de 10h.

VENEZ NOMBREUX !

Nos animaux vous attendent.

HORAIRES DU REFUGE

ATTENTION,

Des changements dans les horaires !!!

A partir du 1^{er} novembre 2017, les heures d'ouverture du refuge au public seront les suivantes : (CA du 29-08-2017).

Du 1^{er} mars au 31 octobre :

De 14h30 à 18h les lundi, mardi, mercredi, et vendredi, samedi.

Le dimanche de 10h à 12h.

Du 1^{er} novembre au 28 février :

De 14h30 à 18h les lundi, mardi, mercredi, vendredi,

Le samedi de 14h30 à 17h.

Le dimanche, de 10h à 12h.

Le jeudi reste le jour de fermeture.

TARIFS PRATIQUES EN 2017 :

Adoption d'un chien 205 € (160 € s'il a plus de 5 ans)

Adoption d'un chat : 95 €

Adhésion annuelle ouvrant droit à pension canine : 12 €

Pension : hébergement par nuit : 10,50 €,

19 € pour 2 chiens dans le même box

Supplément pour chauffage : 5 € par nuit

Journée en fourrière : 10,50 €

Puce électronique : chien – 50 €, chat – 35 €

Vaccination contre la rage : 23 €

Frais de gestion (recherche propriétaire...) : 20 €



Athos 12, Page 16

La Lettre d'Athos

A.C.P.A.



*Bulletin d'information de l'Association Châlonnaise de Protection des Animaux
Imprimé ACPA - ne pas jeter sur la voie publique*

Refuge «Charlotte Even» - Chemin du Platier

51510 FAGNIERES - Tél : 03 26 70 54 70

Site Internet : www.refuge-acpa.com

e-mail : contact@refuge-acpa.fr

LE MOT DE LA PRESIDENTE ...

Chers amis des animaux,

Depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 août 2017, 87 chiens et chats ont retrouvé leur foyer grâce au service de fourrière assuré par l'ACPA.

Et il reste encore 4 mois...

Ce chiffre permet de mettre en évidence le bien-fondé de plusieurs règles rappelées à maintes reprises dans nos bulletins :

= nécessité absolue (et imposée par la loi) d'identifier vos animaux.

= penser à faire le changement d'adresse en cas de déménagement.

= amener en fourrière tout animal trouvé errant. La fourrière est le seul point centralisateur permettant de faire le lien entre propriétaire et animal.

Pour terminer, une histoire bien mal commencée mais un heureux dénouement.

Dans le courant du mois d'août, un couple de touristes belges est victime d'un accident de voiture à proximité de Châlons. Fort heureusement rien de grave pour eux, mais il y avait un troisième passager, un petit chien conduit à la fourrière de Châlons par la police de la route. Un grand merci à eux !

Le lendemain, nos deux amis belges retrouvaient leur ami à quatre pattes.

En versant des larmes de joie.

D. SACHET-RONDEAUX

La rédaction : Mmes D. Sachet - Présidente, J. Rondeaux, secrétaire,

Melle M-N. Albert, M. D. Game, Mme E. Génel, Melle B. Sachet.

Athos 12, Page 1

Bonnes nouvelles :

Notre site fonctionne à nouveau, grâce au savoir-faire et à la bonne volonté de notre ami Michaël qui l'a entièrement reconstruit et qui le gère au quotidien avec beaucoup de constance, qu'il en soit ici remercié.

Vous pouvez vous connecter, comme 5250 visiteurs l'ont déjà fait depuis le 1^{er} juin. (Chiffres du 12 septembre 2017)

Vous pouvez donner votre avis, et même réserver la pension de votre chien en ligne à l'adresse :

www.refuge-acpa.com ou contact@refuge-acpa.fr

Vous y trouverez des photos, des actualités, et également des informations utiles ainsi que les différentes « Lettres d'Athos ».

Michaël nous a également ouvert une page Facebook, n'hésitez pas, allez-y ! C'est à ==> @refugeacpafagnières

Nom de la page Facebook : Refuge ACPA Fagnières

TRAVAUX :

Les travaux évoqués dans le précédent numéro sont maintenant terminés.

Dans les enclos du centre de la cour, les dalles ont été refaites, les surfaces traitées de manière à éviter les glissades dangereuses par temps humide.

Les rigoles d'évacuation ont été également refaites.

Dans les boxes situés à l'entrée, les séparations ont été réparées.

La prochaine tranche de travaux pourrait concerner les fenêtres de ces boxes.

Quelques rappels réglementaires, pour information...

Dans le but d'exercer un meilleur contrôle sur les transactions relatives à la cession des animaux de compagnie, la loi s'est renforcée et pose maintenant des règles plus strictes quant aux documents que le « vendeur » doit fournir à « l'acheteur » quand il lui remet un animal.

Ces dispositions s'appliquent à tous, animaleries, refuges, particuliers, même quand l'animal est donné sans contrepartie financière. Il s'agit alors d'une cession à titre gracieux.

La présentation de ces documents est indispensable pour faire enregistrer son animal à l'I-CAD.

Contrairement à ce que prétendent certains vendeurs malhonnêtes, l'ACPA ne pourra pas, **n'aura pas le droit**, de prendre en charge cette opération en l'absence des documents exigés par la loi, et en lieu et place du « vendeur ».

Il s'agit de :

- La carte d'identification (carte de tatouage ou puce électronique)**
- Le carnet de vaccination**
- Le passeport européen**
- Le certificat de bonne santé**
- Le certificat de naissance**

Il faudra donc être vigilant et ne pas se laisser tromper par des promesses fausses et impossibles à tenir, par des prix anormalement bas, voire par des remises de chiot ou de chaton où « l'acheteur » a le sentiment que le « vendeur » potentiel insiste tellement que son acceptation est en quelque sorte forcée. (« cadeau » imprévu et non désiré, par exemple,)

Documents d'actualité

Extraits de QUE CHOISIR 10-04-2017

Un an après la loi du 1^{er} janvier 2016 qui oblige tout vendeur de chiot ou de chaton à se déclarer auprès de la Chambre d'Agriculture pour obtenir un numéro SIREN (Système d'identification du répertoire des entreprises), loi destinée à encadrer les ventes ou échanges d'animaux pour éviter les marchés illégaux, qu'en est-il dans la réalité ?

Le bureau de la protection animale se félicite d'une chute de 30% des ventes mensuelles d'animaux sur le site Leboncoin.fr, selon le site lui-même.

Ce chiffre est vivement contesté par Mme Anne-Marie Le Roueil, Présidente du SNPCC : « La veille que nous pratiquons sur les sites de vente en ligne montre que les annonces frauduleuses n'ont pas baissé mais se sont déplacées, profitant des failles du système ». Pour contourner la loi, il suffit en effet de cocher la case « don » qui n'appelle pas de numéro SIREN, et de mentionner la somme demandée dans l'intérieur de l'annonce.

Le SNPCC emploie à temps plein une personne chargée de dépister les fraudeurs, mais c'est un travail de Sisyphe, car les vendeurs frauduleux sont exclus du site de vente mais peuvent réapparaître sous un autre profil ou par le biais des réseaux sociaux.

Lors d'une entrevue avec l'équipe du site « Le Bon Coin », les représentants du SNPCC ont présenté aux représentants de ce site de vente l'analyse réalisée sur une moyenne de 1000 annonces par semaine, annonces en infraction retirées pour les motifs suivants :

27% pour le motif : faux numéro de portée

7% pour le motif : pas de mentions légales

5% pour le motif : mauvaise rubrique

37% pour le motif : faux numéro d'identification ICAD

24% pour autres motifs : chiens catégorisés, faux numéro de SIRET...

Sans oublier les « faux dons » ou les « dons » contre frais vétérinaires...à hauteur de 1000, 2000, 3000€....

VU de MA NICHE...Topsy la Briarde...



Les vacances sont finies, les boxes des pensions se sont vidés et souhaitons que le rythme rituel des abandons d'été ralentisse.

Enfin un peu de repos. Je somnole près du bureau où quelques bénévoles discutent et rient d'anecdotes félines ou canines. Il y a toujours dans la vie un animal qui vous a marqué, soit par sa gentillesse, soit par son intelligence ou par une attitude différente. Et j'écoute Marie raconter l'histoire de Topsy la Briarde.

Topsy était un chiot offert par un monsieur à son épouse. Trois ans plus tard, le couple se sépare et la dame refait sa vie. Mais le nouveau conjoint prend Topsy en grippe car elle lui rappelle le précédent mari et pendant 7 ans il va faire vivre un enfer à la chienne. Coups de batte de base ball, coups de couteau et régimes alimentaires insensés. C'est un chien squelettique que les policiers de Reims, accompagnés de deux dames de la S.P.A. viennent saisir quand enfin les voisins excédés se décident à porter plainte.

Mais il est difficile de placer un animal de 10 ans, et de grande taille, et c'est Marie qui va adopter la chienne.

« Les débuts ont été difficiles pour toutes les deux. Moi qui avais l'habitude des bichons, j'avais l'impression que mon espace était envahi par cette grosse bête. Topsy devait ressentir car elle se faisait toute petite et discrète comme pour dire : « tu vois, je ne pose aucun problème ». Toutefois, au bout de deux mois j'étais attachée à cette gentille chienne, et cela aussi elle l'a compris car de discrète et effacée, elle est devenue gaie, affectueuse, hardie, toujours affalée sur le passage, sachant que personne ne la bouculerait.

Mais le plus étonnant devait se dérouler six mois plus tard, en juillet, quand Véronique et son amie, les deux dames qui avaient accompagné les policiers lors de la saisie, ont demandé à venir voir la chienne. Quand elle les a reconnues, Topsy qui était très accueillante, s'est sauvée, la queue entre les pattes ; Et pendant une heure, elle est restée cachée derrière moi, tremblant comme une feuille et refusant toutes caresses ou friandises de leur part. Dès leur départ, elle s'est mise à courir comme une folle dans le jardin et à jouer avec les autres chiens. Et dire qu'elle ne les avait vues qu'une fois !!

Topsy a partagé notre vie pendant un peu plus de quatre ans et s'est éteinte à l'âge de 15 ans, ce qui est assez exceptionnel étant donné les mauvais traitements subis et les carences qui en découlaient ».

R comme Réalisme, R comme Réflexion, R comme Responsabilité...

Avant de se laisser tenter par le si mignon petit chat qui nous charme par son ronronnement, ou par l'adorable chiot dont les rondeurs de bébé nous attendrissent, il est bon de faire une pause et d'envisager cette décision importante selon trois axes de réflexion principaux.

Réalisme, ou lucidité, première approche, qui permet de revenir sur soi-même et de se poser les bonnes questions, sur son âge, ses possibilités physiques et financières, son mode de vie, ses disponibilités personnelles en temps à consacrer à l'animal, en espace où l'accueillir. Sur également l'aptitude qu'on a à la patience et à la bienveillance nécessaires pour prendre le temps d'appivoiser, et d'éduquer un animal, ce qui demande constance et cohérence.

Réflexion, pour peser les différents éléments et déterminer ceux qui vont emporter la décision d'adopter ou non. Qui vont aussi aider à choisir un animal en fonction de ses possibilités, avec la volonté de ne pas revenir en arrière parce qu'on aura pris une décision trop impulsive. Rien de pire pour le beau labrador de 6 mois que de revenir trois mois plus tard, à nouveau abandonné, parce qu'on l'a pris sur une foucade, et qu'on s'aperçoit qu'en fin de compte il est trop gros, trop brusque, trop gourmand, trop... trop....et que subitement il a tous les défauts. Alors qu'un peu de bon sens aurait permis de s'orienter vers un chien plus petit, plus calme, peut-être plus âgé, qui aurait été tout autant un agréable compagnon. Réflexion également indispensable pour organiser sa vie avec un compagnon à 4 pattes, penser aux promenades indispensables, à ce que devient l'animal pendant les vacances, pour les cas de figure les plus courants...Envisager les solutions à trouver si un accident, une maladie prive le maître, même temporairement, de son autonomie. Un animal n'est pas un objet qu'on laisse en plan en attendant de pouvoir s'en occuper, quand il est livré à lui-même il est malheureux, il fugue, ou occupe son temps à faire « des bêtises », et si c'est un chien, il le fait savoir bruyamment à tout le voisinage.

Responsabilité enfin, au plan de la responsabilité civile, en premier lieu, le maître étant responsable des dégâts causés par son animal, aux biens comme aux personnes, d'où l'obligation légale de l'identifier par un tatouage ou par une puce électronique, ce qui permet également de le retrouver en cas de fugue ou de perte.

La responsabilité est aussi morale, elle engage le maître pour l'avenir, pour les frais vétérinaires à assumer pour procurer à l'animal les soins indispensables à sa santé, au quotidien, et aussi quand l'animal vieillit, et il vieillit plus vite que l'humain, malheureusement. Ce n'est pas quand il est moins fringant, quand il a besoin de soins, qu'il a le plus besoin de l'affection de son maître, qu'on va s'en débarrasser en l'abandonnant, en oubliant tout l'amour qu'il a donné au cours de ses belles années.

Seniors, gros mot ?

ou triste réalité ...

Tout le vivant, végétal, animal, humain, naît, se développe, et meurt, loi incontournable de la nature, on peut en tirer des éléments de sagesse ou se révolter contre, cela n'y change pas grand-chose, en l'état actuel de nos connaissances.

Nos animaux de compagnie n'échappent pas à cette règle commune, comme nous ils vieillissent, tombent malades, souffrent d'arthrose, perdent la vue et l'ouïe, sans compter toutes les misères liées à l'âge.

Le malheur est qu'ils deviennent vieux plus vite que nous et que nous assistons, du haut de notre supposée supériorité humaine à leur déclin, et que ce spectacle est parfois difficile à supporter.

Certains se libèrent de cette situation pénible en abandonnant leur vieux chien, le problème disparaît, puisqu'on ne l'a plus sous les yeux, à d'autres la décision définitive qui délivrera le pauvre animal de ses souffrances.

Un peu facile tout de même !

D'abord, quand un chien est-il vieux ? à 5 ans, 6, 7, 10, 12, 15 ans ? D'une race de chien à l'autre l'âge de la vieillesse varie, d'où l'impossibilité de définir honnêtement une date limite au droit de vivre.

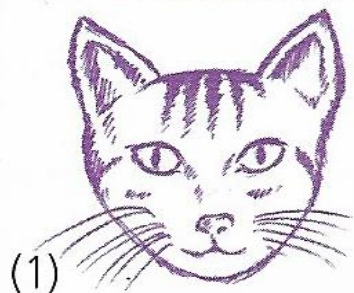
Malheureusement, la tendance ne prend pas un tour favorable aux chiens âgés, et les abandons de ces seniors ont augmenté sensiblement au cours des dernières années.

Pourtant certains sont encore bien fringants, l'œil vif et la patte leste, l'appétit au diapason, prêts au jeu et à la promenade, prêts surtout à donner toute l'amitié qu'un animal peut vouer à son maître.

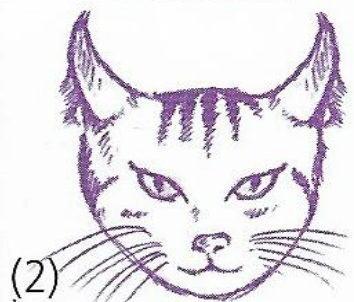
C'est pourquoi, dans le but de répondre aux objectifs de « protection animale » de l'ACPA, le dernier conseil envisage de créer au sein du refuge un secteur « Seniors », qui accueillerait ces chiens âgés, encore en bonne santé et adoptables, dans le but de leur donner une chance de retrouver une famille qui les prenne en connaissance de cause, dans des conditions définies « au cas par cas », selon les raisons qui ont motivé leur abandon.

L'expérience vaut d'être tentée. Ceux qui ont adopté un chien adulte ne l'ont en général pas regretté, celui-ci s'étant montré particulièrement affectueux et reconnaissant.

Savoir « lire » son chat pour éviter les ennuis



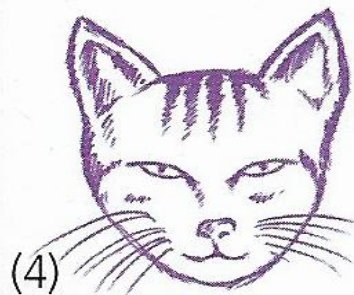
Oreilles droites,
orientées vers l'avant
yeux ronds
chat neutre



Oreilles dressées
tournées vers les côtés
yeux froncés
chat en colère



Oreilles baissées
Pupilles rondes et dilatées
Chat agressif
Prenez vos distances



Oreilles ouvertes devant,
droites
Yeux plissés, Pupilles fendues
Chat heureux

Octobre arrive ! c'est bientôt la Fête des Animaux !

Comme les années précédentes,
vous êtes cordialement invités à participer aux

PORTES OUVERTES

donc, rendez- vous au refuge,

Le samedi 7 octobre 2017,

à partir de 14h,

et le dimanche 8 octobre 2017,

à partir de 10h.

**Vous y trouverez les stands habituels, buvette, restauration,
brocante, ainsi que les stocks de surprises à gagner en vous
laissant tenter par nos enveloppes (toutes gagnantes !!!)**

JOURNEE d'ANIMATION AU PETIT JARD, le 20 juillet 2017

Cette journée, dont le thème principal, « propreté et citoyenneté », était destiné plus particulièrement aux enfants des centres de loisirs, a réuni au Petit Jard environ 120 enfants et leurs accompagnateurs, qui ont pu, par groupes de 12, circuler entre les différents stands installés pour l'occasion.

Etaient représentés plusieurs services de la propreté urbaine, ainsi que la police municipale, chaque unité faisant découvrir aux enfants son rôle et ses moyens d'action.

L'ACPA disposait également d'un stand, qui a été occupé toute la journée, ce qui a permis de distribuer aux enfants quelques documents provenant soit de la collectivité châlonnaise (arrêtés municipaux) soit de la Confédération des SPA de Lyon, (document « je voudrais qu'on l'aime »), soit de l'Association Châlonnaise de Protection des Animaux. Ces documents rappelant sous des formes diverses la nécessité, pour garder un cadre de vie propre et agréable à fréquenter, de respecter les réglementations existantes, promener son chien en laisse, et ramasser ses déjections (affiches).

L'ACPA a également proposé aux enfants un jeu de « questions-réponses » concernant la nourriture et la boisson adaptées aux chiens, ce jeu a permis aux enfants de s'exprimer et de poser les questions qui leur venaient spontanément, même à propos de domaines autres que la nourriture, et concernant plus spécialement l'éducation et les apprentissages à mettre en place pour les chiots.

Ils ont également posé des questions concernant le tatouage, les puces électroniques, et la fourrière. Le rôle de la fourrière leur a été expliqué, ainsi que l'utilité des différents systèmes d'identification.

Dans l'ensemble, les enfants se sont montrés attentifs, intéressés et réactifs, confirmant par des exemples personnels les notions qui leur étaient expliquées. Dans l'après-midi, la présence sur le stand de la douce et patiente Gaïa a relancé l'intérêt, chacun voulant toucher et caresser la chienne, sous le regard vigilant de son accompagnateur, ce qui a permis d'aborder le problème de l'adoption et du temps de réflexion à prendre avant d'adopter un animal.

Les dessins réalisés lors du concours organisé pour l'occasion semblaient montrer que le message de prévention concernant la propreté avait été reçu et transcrit clairement dans les productions enfantines.



ADORABLE SPECTACLE...

On pourrait s'en réjouir si on n'avait pas conscience des problèmes posés par la prolifération de l'espèce.

Combien de ces attendrissantes petites créatures auront en fin de compte une vie normale,

combien seront accueillis, nourris, soignés, aimés

combien seront victimes de la brutalité ou de la bêtise,

questions à se poser avant de remplir des couffins de chatons...

ORAGE DE GRELE au début du mois d'Août



Le plafond du bureau « comptabilité » a souffert des infiltrations.

Les plaques de placo-plâtre sont à remplacer.

Le violent orage de grêle qui s'est abattu sur la région au cours d'une nuit du début d'août n'a pas épargné nos locaux, le plafond du bureau du comptable se déforme et se tache, les moisissures s'installent, les travaux de réfection seront réalisés dès que possible, après le temps de séchage indispensable à l'évaluation des dommages réels.

Les réserves de papier, et certains documents, ont également été détrempés, ils seront autant que possible remplacés.



Difficile de se reporter aux textes réglementaires quand ils sont délayés ou collés, ce classeur important est déjà remplacé.

Gros succès pour la moto crottes



Et pour la police



Gaïa et ses inconditionnels

Gaïa et ses inconditionnels

Athos 12 Page 10

Athos 12 Page 7

**Hello,
Les copains !!!**



Le petit mot de Porthos.

Je dis un grand merci aux patients de l'unité de sociothérapie de l'hôpital Pierre Briquet de Châlons qui ont réalisé tous ces chats sympas dont la vente lors des dernières PO nous a permis d'acheter de quoi remplir les écuelles de mes potes...pour quelques jours ! Un super geste de solidarité fait avec beaucoup de gentillesse.



Je vous avais déjà parlé de ma « passion » pour la lecture.

Et bien voilà un extrait des « contes glacés » de Jacques Sternberg avec lequel je suis tout à fait d'accord évidemment !!!

« Au commencement, Dieu créa le chat à son image. Et bien entendu il trouva que c'était bien. Et c'était bien d'ailleurs. Mais le chat était paresseux. Il ne voulait rien faire. Alors plus tard, après quelques millénaires, Dieu créa l'homme. Uniquement dans le but de servir le chat, de lui servir d'esclave jusqu'à la fin des temps. Au chat, il avait donné l'indolence et la lucidité ; à l'homme il donna la névrose, le don du bricolage et la passion du travail. L'homme s'en donna à cœur joie. Au cours des siècles, il édifia toute une civilisation basée sur l'invention, la production et la consommation intensive. Civilisation qui n'avait en réalité qu'un seul but secret : offrir au chat le confort, le gîte et le couvert. C'est-à-dire que l'homme inventa des millions d'objets inutiles, généralement absurdes, tout cela pour produire, parallèlement, les quelques objets indispensables au bien-être du chat : le radiateur, le coussin, le bol, le plat à cuire, le pêcheur breton, le tapis, la moquette, le panier d'osier et aussi peut-être la radio puisque les chats aiment la musique. Mais de tout cela les hommes ne savent rien. Bénis soient-ils. Et ils croient l'être. Tout est pour le mieux dans le meilleur monde des chats. »

Ouais....c'est beau de rêver, mais hélas, moi, Porthos je suis bien placé pour vous dire que les choses ont sérieusement dérapé pour les chats...